



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Aurillac, le 24 octobre 2023.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET LOCAL 2023-2024 Contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+**

Dans la continuité de la précédente édition, l'appel à projets local 2023-2024 est entièrement déconcentré et a pour objectifs d'accompagner l'action des services de l'État et la mobilisation de la société civile contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+.

Cet appel à projet est destiné à soutenir les actions d'éducation, de prévention, de formation et d'aide aux victimes ainsi que celles relatives à la communication et à l'organisation d'événements en lien avec la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine ainsi que la lutte contre la haine anti-LGBT+.

#### **Modalités de candidature :**

Les modalités de candidature sont consultables sur le site de la préfecture du Cantal : [www.cantal.gouv.fr](http://www.cantal.gouv.fr)

#### **Calendrier :**

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la préfecture **avant le 8 décembre 2023.**

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

2 cours Monthyon

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

